



Saint-Maurice

Réponse du Conseil municipal
au
Conseil général

***Postulat de la Commission Urbanisme (CoUrb), représentée par
Messieurs Dominique ROBYR et Vincent RAYMOND
« pour des premiers secours efficaces »***

1. Introduction

Bien que très complet en termes de propositions, le postulat n'a pas empêché le Conseiller municipal en charge de la sécurité de mener une vaste réflexion.

Un premier état des lieux a mené aux constats suivants :

- On recense 7 défibrillateurs à Saint-Maurice. 3 d'entre eux sont disponibles 24h/24 et 4 pendant les heures d'ouverture, mais peu de gens savent comment les localiser, ni comment les utiliser.
- Dans le domaine de la sécurité, tous les pompiers du SDIS sont titulaires d'un brevet sauveteur BLS-AED Niveau 1 (formation en premiers secours qui inclut notamment le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur).
- Les enseignants des écoles ont tous une formation de base sur les premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur.

Partant de ces constats, il a été décidé de prendre des mesures dans trois domaines : le matériel, l'humain et la communication.

2. Le Matériel

Nous avons pris contact avec l'association « Cœur Wallis » qui met à disposition des appareils pour la somme de CHF 150.- par année et la prise en charge de l'installation. Cœur Wallis s'occupe ensuite de la maintenance et du bon fonctionnement de ces appareils. Nous leur avons soumis une proposition qui inclut l'installation d'une dizaine d'appareils sur le territoire de la commune, incluant Mex, Epinassey et les Cases. L'analyse est en cours de leur côté.

3. L'Humain

Le fait de savoir que les pompiers sont tous formés nous a donné l'idée de mettre à profit les forces locales. Nous avons donc identifié plusieurs groupes de personnes qui pourraient être formés aux premiers secours en suivant les deux jours de cours nécessaires à l'acquisition du brevet BLS-AED niveau 1. Dans tous les cas, on peut se référer à plusieurs articles consultés sur un pays qui fait référence dans le domaine, les USA : on y apprend que près de 55% des Américains sont formés au premier secours, mais qu'un peu moins de 5% suivent des rafraichissements annuels.



Saint-Maurice

Il s'agit donc non seulement de réfléchir à la formation, mais également au maintien des connaissances :

- Personnel communal : l'objectif est de former, de manière échelonnée, 100% des employés de la commune, selon un plan établi par le Chef du service des ressources humaines.
- Personnel enseignant : en collaboration avec les Samaritain ou un institut de formation, encourager les enseignants à se former.
- Élèves : alors qu'aucune formation en premiers secours n'est envisagée par les programmes cantonaux, il serait opportun de pouvoir proposer une formation parascolaire dans le domaine, et collaboration avec les Samaritains ou autre organisme certifiant. Des discussions sont lancées pour pouvoir proposer cette formation dans le catalogue des activités parascolaires.
- Les Agaunois : de nombreuses personnes sont intéressées par le domaine, mais mal informées. On sait que de nombreuses personnes « n'oseraient pas » se servir d'un défibrillateur même si ces derniers sont très simples d'utilisation. C'est à ce niveau que le dernier volet entre en jeu.

4. La communication

Une fois que les défibrillateurs auront été installés, nous pourrons passer à la phase communication. Deux supports peuvent être envisagés. L'envoi d'un flyer tout ménage avec au recto le plan des défibrillateurs et au verso les numéros de téléphones importants, les principes de bases sur les premiers secours, une explication sur le fonctionnement de ces appareils, ainsi qu'une exposition de l'offre de cours en la matière.

Une seconde option pourrait être de se servir du journal « AgauneInfos ».

Une troisième, la plus vraisemblable, serait d'opérer une communication à 360 degrés : site internet, réseaux sociaux, communiqué de presse, « AgauneInfos », Flyer.

Pour conclure, la question de l'indication par des panneaux des défibrillateurs à proximité a été étudiée, mais se révèle plutôt complexe. Nous pensons qu'une sensibilisation et une communication ciblée seront tout aussi efficaces.

Adopté par le Conseil municipal en séance du 18 mai 2022.

Commune de Saint-Maurice

Président
Xavier Lavanchy

Secrétaire
Alain Vignon